

LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS PROFESSIONNELS ET NON PROFESSIONNELS DU SOUTIEN A LA PARENTALITE : POURQUOI ? COMMENT ?

Frédéric Jésus*

Tout projet de "soutien à la parentalité" relève d'une démarche participative qui transcende la logique univoque du soutien professionnalisé

La démarche participative est essentielle pour saisir ce qui, au delà des logiques et des pratiques professionnelles habituelles, est mis en jeu et en mouvement à propos du thème de la parentalité.

Pour émerger que ce thème apparaisse encore, il est déjà de plus en plus présent dans les discours, jusqu'à parfois les saturer et au risque d'y perdre un sens à peine éclos. Ce qui est introduit de la sorte dans le débat public et dans les pratiques sociales peut alors paraître incantatoire, surtout lorsque la parentalité, théoriquement dédiée à l'enfant et activée par lui, s'y voit résumée à une figure fragile et chancelante qu'il importerait surtout de "soutenir" et d'"appuyer". Le projet de l'"accompagner", également mis en avant, est déjà moins alarmiste et plus modeste ...

Or, dans tous les cas — qu'il s'agisse des souteneurs ou des soutenus, des accompagnateurs ou des accompagnés — , qui peut prétendre aujourd'hui savoir, vouloir ou pouvoir porter *seul* l'idéal d'une parentalité accomplie ? Qui peut se prévaloir d'avoir découvert et développé *seul* les moyens de devenir un "bon" parent pour son enfant, c'est-à-dire un parent suffisamment talentueux et inspiré pour faire face aux contraintes et aux contradictions de fonctionnements familiaux bouleversés par tant de facteurs inédits ? Qui sont et où sont les supposés "experts" en parentalité, sollicités comme tels mais souvent si perplexes, lorsque dans leur vie privée ils peuvent être eux-mêmes des parents tout aussi démunis que les autres ?

Certes, les attentes d'accueil, d'écoute, de conseils, d'appuis, de soutiens, d'accompagnements, de guidances, etc. semblent aller croissant, provenant surtout de parents jeunes ou isolés ou en proie à toutes sortes de remaniements conjugaux et familiaux. Mais les certitudes des professionnels et des bénévoles auxquels ils s'adressent à cet effet sont rares. Ce sont aujourd'hui surtout des questions et des doutes qui se font jour et s'échangent, en même temps que le sentiment s'installe de ne pouvoir finalement *progresser qu'en partageant des expériences et des espoirs*. Ce dont il s'agit malgré tout, c'est d'être en mesure d'*élever ensemble* les enfants - et non plus de les *dresser* coûte que coûte chacun dans son coin ou de les faire dresser par d'autres - , et d'avancer ainsi sur les nouveaux chemins de l'éducation et de la coéducation sans céder à la tentation de régresser vers telles ou telles "recettes" du passé.

Si quelque chose d'utile et de pratique peut donc être affirmé à propos de *la parentalité*, c'est qu'elle *fait lien* ou qu'elle vise à le faire, notamment entre les professionnels des institutions, les associations et les parents

* *Coordinateur du Réseau d'informations sur le développement social (RIDS) à l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS). Chargé de mission "enfance-familles" et Directeur de la Maison de la parentalité à la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) de Paris*

eux-mêmes. Ou, plus exactement, que le respect voire le souci qu'on a de la parentalité rapprochent et incitent à la coopération ceux et celles qui les partagent.

Beaucoup de professionnels sont aussi des parents, tout comme beaucoup de parents ont aussi une profession. Les uns et les autres ont découvert la parentalité et construit la leur en vivant, en observant et en éprouvant celle de leurs propres parents. De ce fait, nul n'est totalement ignorant en ce domaine. Mais nul n'est totalement expert non plus. Chacun, en revanche, parent ou professionnel, sait, sait faire et peut faire quelque chose de différent et de complémentaire de ce qu'autrui, parent ou professionnel, sait, sait faire et peut faire. L'enjeu consiste dès lors à reconnaître ses propres compétences et limites, puis à reconnaître celles de l'autre, enfin à *réussir à se rencontrer pour penser et agir ensemble* en acceptant de *prendre les risques que la confiance et le respect mutuels autorisent*. Les rencontres entre professionnels, entre parents et professionnels, et entre parents eux-mêmes – qu'ils soient en difficulté ou non - gagnent en qualité et en créativité lorsqu'elles sont facilitées par un bon "carnet d'adresse" et qu'elles bénéficient d'un climat d'espoir et d'humilité propice à l'effacement des représentations erronées qui l'obscurcissent.

C'est pourquoi toute mise en relation d'acteurs menée au titre de la parentalité se devrait d'*être à l'image de la parentalité* elle-même : un *processus en construction*, riche de ses acquis et de ses promesses, conscient de ses défauts, ouvert par conséquent à toute nouvelle occasion de créer du lien, de partager le sens de l'action quotidienne et de s'adapter aux attentes qu'il suscite. La finalité d'un réseau d'acteurs construit de la sorte ne pourra pas se résumer à mieux connaître et mieux faire connaître les services et les associations susceptibles d'apporter un soutien aux seuls *parents en difficulté*. Il vise aussi à mettre l'accent sur les services et les associations qui contribuent à promouvoir le rôle, la place, l'expression, la participation, les propositions et les initiatives de *tous* les parents.

Se mettre au service des actions et des projets locaux visant simultanément à *soutenir* et à *promouvoir* la parentalité est alors de nature à constituer un projet global, transversal et ouvert aux parents eux-mêmes.

La nécessaire intrication des fondements, des conditions et des effets d'une démarche de mise en réseau des acteurs

Un réseau est une structure peu ou non formalisée, peu ou non hiérarchisée, composée d'un ensemble d'éléments — personnes physiques, groupes, personnes morales, ordinateurs — reliés entre eux par des relations binaires, dites "interconnexions", et dont chacun peut être relié, connecté, à tous les autres par diverses voies. Un réseau n'est donc pas une institution, ni un système ni même un instrument. On n'y adhère pas, on n'y est pas recruté, on s'en sert. Ses membres, ou plutôt ses acteurs, quelles que soient leurs attaches ou leur absence d'attaches institutionnelles, sont réputés accepter librement d'être parties prenantes d'un dispositif ouvert où chacun participe à la production, à la diffusion et à la mutualisation des informations qui y circulent comme des offres de services qui s'y échangent. Ils sont de ce fait souvent situés à des nœuds plus ou moins stratégiques d'action et de communication.

Au sein d'un réseau, un acteur est essentiellement défini par la densité des relations qu'il y construit avec les autres acteurs, voire par la densité des relations qu'il s'ouvre ainsi sur les acteurs des autres réseaux dont ces autres acteurs sont déjà parties prenantes. Chaque acteur pouvant en effet participer lui-même à d'autres

réseaux, il existe ainsi des réseaux constitués de têtes de réseaux. Si bien qu'il il y a au total autant de réseaux que de formes de réseaux.

Un réseau est donc bien moins défini par les objectifs que lui assignent ses initiateurs que par la valeur d'usage que lui confèrent, au fil du temps et en pratique, ceux qui s'y inscrivent. Chacun y apporte ce qu'il veut et en retire ce qu'il peut. Son efficacité repose sur l'importance reconnue aux relations informelles entre ses acteurs, sur la force des liens faibles qui existent et se développent entre eux. Ce sont des relations floues, qui n'engagent *a priori* ni institutionnellement ni affectivement, mais qui permettent de tisser de nouveaux liens, plus créatifs, entre des acteurs qui y retrouvent une certaine autonomie, une certaine imagination.

Tout projet de réseau se doit d'être utile pour chacun des acteurs qui s'y implique — et qui ne le fera que si ce projet fait la preuve d'une utilité ou d'une efficacité supérieures à l'existant, ou encore s'il se signale par la valeur civique ajoutée dont il est porteur. Réciproquement, tout acteur d'un réseau doit éprouver et vérifier qu'il est lui-même utile pour ce réseau, qu'il peut prendre le risque d'y tester et d'y apporter sa propre expertise, et que celle-ci y est reconnue et recherchée comme telle.

Le fonctionnement d'un réseau se distingue par conséquent de celui du partenariat, nécessairement plus contraignant parce que le plus souvent contractualisé. Mais, surtout, il n'est pas possible de maîtriser totalement ce qui se passe au sein d'un réseau, et moins encore à sa périphérie — pour autant que celle-ci soit identifiable comme telle dans un système qui finit souvent par renoncer à toute perspective de centralisation.

La proximité géographique des acteurs d'un réseau n'est donc pas indispensable à sa constitution et à son fonctionnement. Il est en revanche fréquent qu'ils adoptent une charte éthique qui les rapproche sur le plan des valeurs, et ceci à travers une série de principes régissant tant les formes de communication qu'ils souhaitent établir entre eux que les modalités de validation et de gestion des informations et de services qu'ils entendent partager et mettre en circulation au sein du réseau. Ce type de proximité éthique constitue le gage de fiabilité et de pérennité de nombre de réseaux.

Des réseaux thématiques peuvent néanmoins se constituer sur une base de proximité géographique — à partir de la localisation de leurs acteurs et de leurs activités sur une même entité territoriale — ; ou sur une base de proximité fonctionnelle — consistant par exemple à relier des acteurs souhaitant agir de façon complémentaire pour renforcer l'accessibilité, la pertinence et la cohérence de leurs offres de services.

La question essentielle est cependant de savoir si la proximité géographique et la proximité fonctionnelle ne risquent pas de remettre en cause les fondements éthiques du réseau : aptitude et motivation des acteurs à entretenir ici et maintenant, et si possible dans l'espace et la durée, des échanges réguliers, interactifs et non hiérarchisés ; prise de conscience de ce que leur force réside dans la mise en synergie de leurs différences, et dans la mise en commun de ce qu'ils font plutôt que dans la mise en concurrence de ce qu'ils sont ; volonté de mutualiser leurs moyens en même temps que leurs manques ; liberté de chaque acteur de fournir ou non de l'information, et responsabilité de l'ensemble d'entre eux à veiller à ce que cette information soit fiable, pertinente et potentiellement utile pour tous.

Il importe en d'autres termes de faire en sorte que les enjeux institutionnels qui coexistent et subsistent entre les acteurs d'un réseau conçu sur une base géographique et fonctionnelle ne viennent pas entraver la souplesse et la liberté de fonctionnement attendue — sauf à le nommer autrement — d'un réseau non contraignant et créatif.

La mise en réseau des acteurs locaux du soutien et de la promotion de la parentalité s'inscrit dans une perspective de retissage du lien social

Animer une dynamique de réseau pour impulser une dynamique de projets constitue une étape essentielle au niveau des territoires (départements, villes et quartiers) dès que la volonté politique s'affirme de mutualiser les compétences et les moyens en faveur d'objectifs partagés de "soutien à la parentalité" et de leurs déclinaisons multiples dans un contexte de proximité. Mais ce n'est qu'une étape - et ce ne sont que des objectifs intermédiaires - si la volonté politique et civique consiste aussi à dépasser la dimension du seul soutien aux parents, en difficulté ou non, pour susciter deux dynamiques plus ambitieuses encore :

- reconnaître le degré d'expertise des parents, en tant que parents et qu'habitants, sur leurs espaces et leurs conditions de vie, et promouvoir par conséquent leur rôle, leur expression, leur participation, leurs propositions et leurs initiatives dans toutes les circonstances et dans tous les projets visant l'amélioration concrète du quotidien ;
- favoriser à terme l'appropriation par le plus grand nombre possible d'habitants des questions liées au bien-être, à la santé, à la protection, à l'éducation, à la socialisation et, au total, à l'épanouissement des enfants de tous âges et de toutes conditions qui y vivent.

En ces domaines comme en d'autres, l'utopie est moins ce qui ne peut pas être réalisé que ce qui ne l'est pas encore. Libérer les potentiels créatifs des habitants et, parmi eux, des parents (voire des grands-parents) qu'ils sont souvent aussi ; soutenir leurs capacités à se regrouper, à investir les logiques associatives et à se rapprocher des professionnels et des institutions de façon à répondre aux besoins et aux problèmes familiaux, éducatifs, sociaux, sanitaires, culturels, etc. par la réflexion et l'action communes ; faire le pari de la rencontre, des échanges, du respect mutuel, de la convivialité et parfois même de la conflictualité constructive pour une meilleure maîtrise de l'espace et des conditions de vie : tels sont les principaux enjeux qu'entendent relever aujourd'hui, ici ou là dans le monde, en France et à Paris, les processus très concrets désignés par des concepts tels que "soutien à la parentalité", "promotion de la parentalité", "promotion de la santé" et, plus largement, "développement social local".

Ceux qui par exemple, à ces différentes enseignes et au contact de familles en difficulté éducative ou en risque de le devenir, ont commencé à refonder leurs pratiques, en tant que professionnels ou en tant que citoyens, l'ont en général fait sur la base de trois postulats partagés.

Premier postulat : il faut accepter de dresser le constat, au fil des réalités contemporaines, d'une coéducation de fait des enfants et des jeunes. Ce constat n'est pas récent. *"Il faut tout un village pour élever un enfant"*, estime-t-on souvent en Afrique. Aujourd'hui, en France, et notamment en milieu urbain, il y faut les parents, certes, mais aussi la famille élargie, les personnels des dispositifs d'accueil (crèches collectives, haltes-garderies, assistantes maternelles), les personnels de l'Education nationale, les intervenants, souvent associatifs, impliqués dans l'organisation d'activités périscolaires, culturelles, sportives, de loisirs, et parfois

les divers professionnels de l'action sociale et de la santé. Chacun occupe auprès des enfants et des jeunes une place spécifique et, au mieux, complémentaire. L'instauration d'une véritable dynamique de coéducation entre les parents et les divers acteurs sociaux doit être menée dans le souci du respect de chaque enfant et de sa famille et en tenant compte de l'importance de toutes les composantes de leur réseau relationnel et social de proximité. En effet, l'enfant est aujourd'hui ouvert à de nombreuses sources d'instruction, exposé à de multiples influences, incité à faire des choix précoces sans toujours en avoir les moyens. Aussi ne peut-il plus être réduit à sa seule dimension de fils ou de fille de ses parents, ou encore d'élève. Son épanouissement personnel, familial et social et sa réussite scolaire forment un tout. Il est donc de la responsabilité de tous les adultes chargés d'une façon ou d'une autre de son éducation et de son instruction d'y collaborer sans exclusive, et d'instaurer entre eux un dialogue confiant et exigeant à ce sujet.

Deuxième postulat : une place primordiale doit cependant être reconnue aux parents, qu'il convient par conséquent de ne pas déresponsabiliser – et, pour commencer, de ne pas “ démissionner ” - mais dont il faut reconnaître les compétences spécifiques pour mieux les valoriser et, le cas échéant, mieux les accompagner dans leurs rôles éducatifs et parentaux. Dans chacune des dimensions où ces rôles se déploient, une très grande majorité de parents n'entendent pas être déchargés de leurs responsabilités. Ils souhaitent se sentir moins seuls, moins inquiets et mieux confortés pour exercer pleinement ces responsabilités, dans le quotidien de la vie familiale et de la vie sociale. Ils veulent pouvoir effectuer de façon éclairée les choix éducatifs essentiels qui leur incombent, en particulier pour ce qui concerne la santé, la socialisation et la scolarité de leurs enfants, pour mieux les aider à devenir à leur tour des adultes, des parents et des citoyens responsables.

Troisième postulat : il est désormais indispensable de revaloriser la place et la participation active et durable des citoyens, parents ou non, en difficulté ou non, dans les dispositifs publics de proximité, les actions de développement social et les mécanismes de solidarité. Des relations d'aide naturelle, reposant sur des échanges de services concrets dans le cadre de vie, facilitant l'accès éventuel à des ressources extérieures et notamment à des aides professionnelles spécialisées, devraient donc être encouragées à se développer au sein de tout réseau soucieux d'atteindre les parents en difficulté ou qui risquent de s'y retrouver s'ils restent trop isolés. Il est essentiel, de ce point de vue, de rendre possible, fiable et durable la nécessaire collaboration entre professionnels et non-professionnels, que ces derniers soient bénévoles ou rémunérés.

Ces postulats une fois reconnus, admis et partagés, tout du moins dans la sphère éducative, il apparaît que tout projet à la fois global et local de soutenir et de promouvoir la parentalité doit s'appuyer sur une série d'initiatives concrètes, méthodiquement conduites et évaluées, réellement partenariales et, en premier lieu, ouvertes aux points de vue et aux contributions des parents eux-mêmes. Une mobilisation de cet ordre requiert des acteurs sinon professionnels du moins motivés et compétents, accessibles et disponibles, aptes à travailler en réseau dans un climat de confiance et de respect mutuels, tous ingrédients que l'environnement institutionnel et social des familles devrait désormais être encouragé à leur procurer.

La prise en compte des attentes et des propositions de parents, en difficulté ou non, et de leurs enfants et l'accompagnement de leurs projets individuels, familiaux ou collectifs supposent en effet que les interventions menées avec eux, et pas seulement pour eux ou à leur place, le soient d'abord au sein de leur environnement. Cette approche à proprement parler écologique repose sur la volonté de mieux connaître et de mieux respecter le réseau de proximité et d'affinité de telle ou telle famille, d'en apprécier les potentialités

et les limites. Les intervenants peuvent ainsi enrichir et affiner les perceptions qu'ils ont de ces familles puis, le cas échéant et avec l'accord de celles-ci, chercher à mobiliser tout ou partie des réseaux relationnels en présence dans le cadre de leurs interventions. Mettre en synergie les réseaux professionnels des intervenants et les réseaux relationnels des familles, dans un contexte de proximité partagée et avec un souci de rigueur déontologique sans faille, peut alors constituer une forme de mobilisation conjointe dont l'expérience montre qu'elle est appréciée en premier lieu par les enfants eux-mêmes. Les attendus de cette mise en réseau des réseaux convergent en effet vers l'idée, somme toute simple mais souvent complexe quant à sa mise en œuvre et quant à ses conséquences, que les enfants sont d'autant plus respectés que leurs parents le sont aussi, qu'ils sont d'autant moins délaissés que leurs parents sont et se sentent moins isolés et qu'ils ont la possibilité de participer autour d'eux à la création ou au renforcement du lien social.

Parentalité et lien social

L'actualité et les pratiques relatives au soutien et à la promotion de la parentalité donnent au total à penser que leurs enjeux les plus stimulants et les plus exigeants ne concernent pas seulement la création ou le renforcement de réseaux partenariaux de professionnels et d'institutions intervenant dans le champ de l'enfance et des familles. L'ouverture de ces réseaux à la participation des parents et d'autres habitants représente désormais un critère supplémentaire de pertinence et d'efficacité. A travers lui se lisent les promesses de retissage des liens sociaux de proximité et de mobilisation active de la solidarité citoyenne autour du plus grand nombre d'enfants et de familles. Il n'est guère possible, néanmoins, d'envisager d'authentiques partenariats et une véritable dynamique de réseau sans que soit mené un effort permanent de reconnaissance mutuelle des fonctions et à terme des compétences de tous les co-acteurs impliqués – et, pour commencer, des parents et des groupements de parents. Cette reconnaissance représente notamment un pré-requis essentiel pour se prémunir des risques de confusion des rôles, dérive trop fréquemment observée et potentiellement dommageable lors des interventions autour d'un enfant en souffrance ou d'une famille en difficulté.

Orientées de la sorte, les offres de service faites aux parents peuvent prendre des formes diverses et combinées, selon la nature des attentes qui les suscitent et les circonstances qui ont présidées à leur prise en considération. L'observation des initiatives locales déjà engagées à Paris livre quelques premiers mots clés pour décrire la diversité de ces offres : accueil, écoute, expression, dialogue, échange, partage, entraide, revalorisation, information, formation, conseil, guidance, soutien, appui, aide, soin, relais, médiation, insertion, intégration. Cette liste, non exhaustive, souligne une caractéristique fondamentale et commune à ces propositions : les rendre d'emblée, et en pratique, éminemment interactives, réflexives, et donc évolutives. Les formes de soutien, d'accompagnement et d'expression mises en place sont donc d'autant moins figées qu'elles sont de nature à modifier au fur et à mesure les connaissances et les attitudes des acteurs professionnels et associatifs et les représentations qu'ils se font du rôle, de la place et des postures des parents. Ceux-ci, en retour, peuvent ainsi être en mesure de réviser leurs propres représentations du rôle, de la place et des postures des acteurs professionnels et associatifs.

Dés lors qu'une démarche politique favorable à l'expression et à la participation des parents se trouve validée et encouragée par la coopération et l'implication auprès d'eux des associations et des services de proximité, l'ensemble des pratiques sociales - notamment familiales et professionnelles - peut s'en trouver

fondamentalement et positivement remanié. Et il en va dès lors de même des conditions de l'entretien et de la restauration des dimensions intra, extra et interfamiliales du lien social au cœur de la ville.

FRÉDÉRIC JÉSU

ARTICLE

2002 - La mise en réseau des acteurs professionnels et non professionnels du soutien à la parentalité

Licence (CC BY -NC-ND)



Vous êtes autorisé à publier, partager, distribuer gratuitement l'œuvre de l'auteur.

Dans la mesure du possible vous devez donner le nom de l'auteur. Vous n'êtes pas autorisé à vendre, louer, reproduire, adapter, modifier, transformer ou faire tout autre usage.

Courriel de l'auteur : contact@frederic-jesu.net

Site officiel de l'auteur : <https://www.frederic-jesu.net>

© Copyright-France tous droits réservés 2020-2021

Paris, 2020

ISBN 979-10-394-0432-7